

Recettes de cuisine au miel

Exceptionnellement une recette sans miel, cette fois, mais très particulière.

Cramailote (gelée de pissenlit).

Une des rares confitures que l'on fait au printemps... Nos grands-mères lui prêtaient des vertus apaisantes en cas de maux de gorge ou encombrements des voies respiratoires (ainsi qu'au miel ou à la gelée de mûres, d'ailleurs).

365 fleurs de pissenlit
1 kilo de sucre
1,5 litre d'eau
2 oranges
2 citrons

Récoltez les fleurs bien épanouies, lavez-les, enlevez la partie verte.

Faites-les sécher au soleil pendant plusieurs heures.

Mettez-les ensuite dans une bassine avec l'eau, les oranges et les citrons lavés et coupés en morceaux sans enlever le zeste.

Faites cuire à tout petit bouillon pendant 1 heure en veillant à ce que toutes les fleurs baignent dans l'eau.

Filtrez en pressant bien pour obtenir un maximum de jus.

Versez ce jus dans une bassine à confiture avec le sucre et faites cuire environ 45 minutes.

Vérifiez la prise de la gelée en versant quelques gouttes dans une assiette froide.

Versez dans des pots et couvrez après refroidissement.

Recette trouvée dans une « réclame » supermarché « Champion »

Présentation du réseau écologique de Nivelles effectuée par Julien Taymans (ingénieur à Agro-Bio-Tech Gembloux) le 13 décembre 2011 à l'AG du PCDN.

Monsieur Taymans nous a rappelé les méthodes employées pour l'étude des maillages écologiques de la commune, et recenser au mieux les zones centrales à haute valeur biologique, les zones de développement et les zones de liaison tout aussi importantes car elles permettent le contact entre les espèces. Il a donc consulté tous les plans (cadastral, secteur, urbanisme, la carte militaire Feraris, etc.) disponibles. Puis, il a poursuivi son étude en arpentant toute la commune accompagné en cela par les membres du groupe de travail réseau écologique du PCDN et en questionnant les habitants à propos de particularités locales.

Voici les orientations du rapport provisoire :

Nivelles compte 6060 hectares pour 26.000 habitants. Densité : 4,3 hab./Ha.

53,7% de zone agricole + 19,5% de zone herbeuse = total 73,2% de la surface dévolus à l'agriculture.

2,1% de forêts et moins de 1% de réserve naturelle (une petite zone humide sur Bornival).

La zone d'habitat communément appelée zone rouge est de seulement 7,8% et est assez condensée. C'est un atout. Par contre, l'ensemble des moyens de transport (qui est un attrait de la Ville) est un gros handicap pour la biodiversité avec ses coupes sévères à travers la nature (chemin de fer, routes, autoroutes, contournement, etc.)

Autre point noir : la très mauvaises qualité des plans et cours d'eau, Tout d'abord très pollués, ils sont dans l'ensemble canalisés et bétonnés. Ne parlons même pas des plantes invasives ou de nombreux remblais prêts à y choir. Pour reprendre la phrase de M. Taymans : la forte pression urbanistique conjuguée aux intensifications agricole et horticole et à l'abandon des biotopes sensibles sont de grosses faiblesses.

JF Ch.

Le petit mot du rédacteur

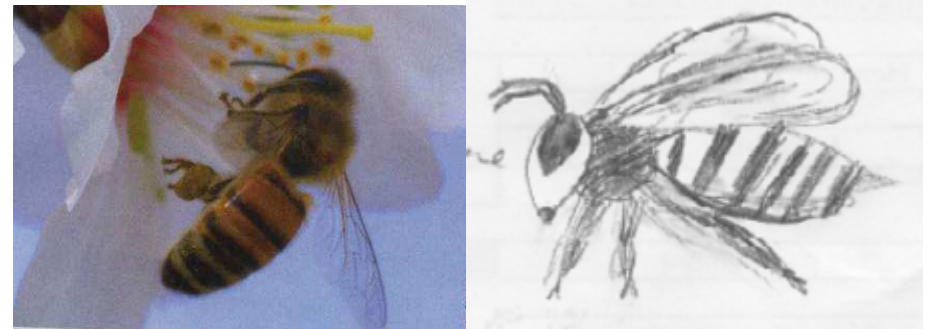
Chers membres du Cercle Apicole,

Nous allons malheureusement vivre une nouvelle « année catastrophe ». L'automne et l'hiver « printanier » que nous avons connus ont nécessité plus de nourrissages que de coutume. Mais les abeilles qui sont sorties très tard ont beaucoup consommé, donc risquaient tout de même la famine... C'eût pu être un moindre mal.

Car il apparaît que c'est parfois beaucoup plus grave, puisque des ruchers entiers se sont vidés de leurs abeilles dont les ruches pleines de nourriture n'abritent plus aucune population. Les abeilles sont sorties, et ne sont pas revenues... Cette situation terrible se représente partout en Belgique à des degrés divers. Notre beau rucher-école est lui-même victime de ce colony collapse disorder qui porte ici trop bien son nom. Mais tous sont touchés, aux Ruchers Wallons, à Jodoigne, à Terwagne, en Ardenne...

Vu le peu de mes connaissances, je ne me permettrais pas d'avancer une piste concrète. Mais notre société est presque arrivée au bord du fil, ou du ravin, ou de quelque part dont les intérêts privés doivent s'écarter. L'addition des chimies, partout, tout le temps, à chaque coin de rue ou de... maison. (Regardez autour de vous). Nous en sommes saturés, et les abeilles sont les premières victimes.

Inutile de dire que les « colonies Maya » à offrir aux élèves apicoles vont sans doute s'avérer être un vœux pieux. Et que nos décideurs vivent en pleine théorie sans se soucier de la pratique. Il n'y avait déjà qu'un certain pourcentage de colonies prévues, le reste étant des fournitures de nuclei (reines avec un petit groupe d'abeilles). Nous convenions avec Agnès Beulens que c'était insuffisant et qu'il ne faudrait accepter que des colonies, à charge de compléter le nombre l'an prochain. J'avais proposé que les élèves qui n'ont pas encore d'abeilles soient prioritaires, ce qui me semblait logique. Mais la situation sera tout autre, puisque de nombreux éleveurs sont eux aussi victimes du CCD. C'est tout simple : il n'auront presque rien à fournir. Chacun aura intérêt à se trouver « dans les bons papiers » de nos hautes autorités.



Résumé de mon petit cas personnel

Pour ma part, je suis presque content par rapport à d'autres avec la perte de 2 colonies sur 5. Bizarre : un petit essaim d'août est passé, un autre très beau de juin a péri. J'ai déjà déménagé les deux colonies (sur 4) survivantes de chez Roger, une chez un ami producteur de pommes, l'autre à une meilleure place dans son rucher. Par ailleurs, Roger en a perdu une sur quatre. Ses voisins vont se sentir moins menacés, et son jardinier moins encerclé, avec un demi-quota par rapport à l'an passé. A Manage, ma « super-colonie » a très bien résisté, mais a été attaquée par un pic. Mon copain « logeur » m'a prévenu et je suis allé colmater vendredi. Il a dérangé les abeilles, c'est sûr, mais n'a attaqué que la hausse, donc sans doute peu de dégâts dans le couvain, j'espère.

Enfin, clin d'œil à Daniel Gilbert, un de nos nouveaux membres qui suit les cours et a racheté du matériel d'occasion à un monsieur qui arrêta. Nous avons transporté 7 très vieilles ruches (qu'il fallait prendre avec le lot), dont 5 habitées, et bien habitées, donc tout n'est pas négatif partout...

En plus, ce fut une chouette opération avec peut-être dix abeilles perdues, celles qui nous ont piqué. Mais notre tactique de support sous les plateaux et de cornières aluminium pour fermer les trous de vol s'est avérée très efficace. Et nous avons de nouveau été au contact avec des abeilles bien vivantes, ça on vous l'assure...

Quel plaisir de s'y remettre. JF Charlier

Pour preuve qu'il est « urgent » de se préoccuper des colonies, même si on vise pas tout à fait ou en partie seulement le « vrai » coupable.

Pour ces miels étrangers, ils sont aux normes, « on a mieux depuis ».

Question écrite de madame Henriette Spaak à la communauté Européenne.

(La Belgique apicole N°12 – Décembre 1980) que je vous livre « en vrac »

Objet : Protection de l'apiculture

Les abeilles jouent un rôle privilégié dans la pollinisation. On estime que environ 80% des végétaux supérieurs dépendent des insectes pour leur pollinisation et que 80% des arbres fruitiers notamment ne peuvent fructifier et produire normalement que si les abeilles les pollinisent. La survie de l'apiculture dans la C.E.E. est donc avant tout une question d'équilibre naturel à maintenir.

Or en raison de l'utilisation des pesticides qui détruisent (NDLR : polluant) les plantes visitées par les abeilles, de l'abandon de la polyculture... le nombre de ruches a fort diminué dans la C.E.E.

L'apiculture est aujourd'hui pratiquée comme un passe-temps dont la vente de miel permet de couvrir les frais. L'entrée dans le Marché Commun de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce qui ont une importante production de miel à bon marché risque encore de diminuer le nombre de ruches dans le Nord de l'Europe puisqu'il deviendra très difficile pour nos apiculteurs de vendre leur miel.

Vu l'importance de l'apiculture pour la flore en général et la production des fruits en particulier, la Commission envisage-t-elle de prendre des mesures pour la promouvoir et la protéger notamment contre les pesticides et les dangers résultant de l'évolution de l'agriculture?

Quelques mots sur le PCDN (Plan communal de développement de la nature) de Nivelles.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail Abeilles, nous avons rencontré monsieur Cannone qui était engagé dans le fameux rucher didactique à la Dodaine. C'est lui qui a déploré la marche suivie à l'origine sans avis et considérer le Cercle apicole nivellois comme un acteur majeur du projet. **DONT ACTE.**

Les actions décidées pour cette année sont dans l'ordre l'achèvement du rucher de la Dodaine où il manque encore le toit et les fiches pour compléter les panneaux didactiques. Mr Cannone y placerait deux ruches. Il resterait deux autres emplacements pour lui ou un apiculteur local. **Appel est fait pour les apiculteurs que la partie didactique intéresse.** En effet, suivant la demande des écoles, des visites du rucher avec explications aux jeunes sont prévues. A ce propos, un accent particulier a été mis sur l'obligation de pourvoir toutes les protections nécessaires pour les élèves. De même, il a été demandé à la représentante de la commune Mlle Neuwels de vérifier si toutes les conditions d'assurance étaient réunies, au besoin pour la ville de souscrire une assurance particulière pour le PCDN.

Autres sujets abordés, les deux implantations (église Baulers & parcelle chez un privé à Bornival) prévues pour des ruchers seront réservées aux apiculteurs locaux qui cherchent des endroits pour des ruches (obligation Maya).

Dernière chose, un recensement non exhaustif des apiculteurs nivellois a été réalisé par moi-même. J'ai noté 23 apiculteurs implantés sur Nivelles. *JF Ch.*

Conférences et activités du Cercle Royal Apicole de Nivelles

(Contacts: Monsieur **Roger Bauduin** 067 / 21.77.03)

Au local « Le Canotier » Grand'Place à Nivelles en général à 15H00.

Conférence le dimanche 11 mars 2012 à 15H sur le thème

**« TRAVAIL DE L'APICULTEUR EN SYNERGIE AVEC L'ABEILLE »
le respect de l'abeille et de son organisation par monsieur Jan KUPPENS**

Ayant tous deux lu un fascicule édité par monsieur Kuppens, le président et moi-même vous recommandons d'assister à cette conférence. En effet, Jan Kuppens prône un travail aux ruches tout en douceur et en respect des abeilles.

Dimanche 22/04/2012 « Botanique apicole & fleurs mellifères » par monsieur J. Laroche.

Lundi 28/05/2012 Pentecôte Journée d'étude et de promotion du miel, de l'abeille et de l'apiculture avec monsieur Roger Bauduin au cloître de la Collégiale Sainte-Gertrude.



Conférences et cours de l'Abeille du Hain

(Contacts: Madame **Agnès Beulens** 02/366.03.30)

Rue du Zouave Français Michel, 18 à 1440 Wauthier-Braine

COURS : l'école d'apiculture en sera déjà au onzième cours de première année.

11) Botanique apicole & utilisation d'une flore par J.Laroche samedi 17/03/2012 à 14H-17H

12) La récolte avec Guy Séressia le samedi 21 avril de 14H à 17H

& conférence « Monitoring dépérissement colonies » Bach K. Nguyen vendredi 20/04 à 20H

Conférence le vendredi 16 mars 2012 sur le thème

**« ABEILLES SAUVAGES, CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE »
par monsieur Michaël TERZO, professeur à l'Université Mons-Hainaut**

Nous vous conseillons vivement d'y assister, tant son contenu et sa forme sont captivants. Monsieur TERZO nous démontrera les méfaits de l'agriculture intensive (nitrates) et par A+B des preuves du réchauffement climatique.

Et ceci, n'est-ce point une calamité, plutôt qu'une aide, que la mode actuelle fait subir à nos chères abeilles. Nous frôlons ici la cruauté.



Récolter du miel dans son appart ?! C'est ce que promet cette ruche imaginée par la société Philips. Elle se compose de deux parties, à fixer de part et d'autre d'un mur ou d'une vitre. Bien au chaud à l'intérieur, une structure alvéolée offre un nid douillet à la reine. Les ouvrières y vont et viennent par un petit tunnel qui communique avec l'extérieur. Un couvercle transparent empêche les abeilles de faire la java dans votre salon,

tout en vous permettant de suivre leurs ébats. Et pour récolter le miel ? Il suffit de tirer sur une ficelle qui libère un gaz anesthésiant dans la ruche. Une fois les abeilles shootées, on peut alors ôter le couvercle en toute sécurité et accéder aux mielleux rayons. En France, cette idée simple et séduisante aura toutefois du mal à s'installer en ville : la loi impose aux apiculteurs une distance minimale de 20 m entre la ruche et les voisins. **E.L.**

Texte plus actuel et repéré par un de nos vice-président Alain Schockert

De Standaard, le 2 février 2012.

Un paysan sans abeilles, c'est comme un bistrot sans bière

Einstein aurait dit que si l'abeille disparaissait, l'homme n'aurait plus que quatre ans à vivre. Depuis quelques années, les abeilles sont soumises à bien rude épreuve.

Qui ? Jan de Zutter est porte-parole de SP.A au Parlement Européen.

Quoi ? L'influence des pesticides sur les abeilles doit être analysée d'urgence.

Pourquoi ? Le coût de la mortalité massive des abeilles est bien plus impressionnant que le gain provenant des pesticides.

Cher Monsieur Vanthemsche⁽¹⁾, Cher Pierre,

Je me permets de vous appeler « cher Pierre » parce qu'à partir de ce jour, nous sommes des alliés objectifs. Nous ne nous connaissons pas mais c'est sans importance. Nous partageons, avec la même passion, un même but. C'est peut-être un détail, comparé aux grands problèmes qui font la une des médias aujourd'hui, mais nous connaissons, vous et moi, l'importance économique cruciale d'un petit animal ailé : l'abeille.

Je lis dans une étude de l'USDA Bee Research Laboratory qu'un pesticide produit entre-autres par Bayer est responsable de la mortalité mystérieuse et massive d'abeilles. Ce laboratoire n'est pas le premier à se poser de sérieuses questions sur le lien entre le pesticide de Bayer et la mortalité des abeilles.

Il y a peu, en décembre 2011, la mortalité des abeilles était l'objet d'un débat au Parlement Flamand. Il était question d'un plan d'action pour sauver les abeilles. Il y a été question, certes avec la prudence requise, du lien entre la mortalité massive des abeilles et les pesticides.

Dans les conclusions du débat, il est précisé que ce sujet doit être approfondi.

⁽¹⁾ Piet Vanthemsche est responsable, pour la Flandre, de l'Agence pour la Sécurité Alimentaire.

Cher Pierre,

Les chiffres sont clairs. Les scientifiques de l'organisme français « Institut National de la Recherche Agronomique » (CNRS) et l'organisme allemand « Zentrum für Umweltforschung UFS » ont calculé la valeur économique des abeilles. En 2005, elle s'élevait à € 153 milliards. En plus, la disparition des abeilles occasionnerait une perte additionnelle exceptionnelle de € 190 à 310 milliards.

En 2007, The National Audit Office a calculé la valeur des abeilles pour l'économie britannique. Cette valeur a été estimée à € 241 millions mais la valeur marchande des produits qu'elles avaient pollinisés s'élève à environ € 1,2 milliard. Et apparemment, cet impact est sous-estimé.

L'an dernier, l'organisme anglais « National Ecosystem Assessment » (UK NEA) estimait la valeur économique des abeilles comme pollinisatrices à € 517 millions. En Belgique la valeur des pollinisatrices est estimée entre € 350 et 500 millions. J'ai lu également que les revenus annuels générés par Bayer par la vente de son pesticide incriminé est € 600 à 750 millions. Si ceci est exact, c'est un montant ridicule face aux conséquences économiques liées à la disparition des abeilles, à l'échelle planétaire.

Le coût serait considérable non pas pour Bayer mais pour les paysans, pour la vie en commun avec la nature.

Cher Pierre, luttons ensemble pour la défense des abeilles et celles des paysans. Un paysan sans abeilles, c'est comme un bistrot sans bière. Plus encore, je devrais dire : « SOS, Pierre ! » Votre influence et votre pugnacité ne sont plus à démontrer. Formons un front uni, l'union agricole et les citoyens soucieux, côte à côte.

Salutations. Jan de Zutter.

Dernières brèves : Monsanto jugé responsable de l'intoxication d'un agriculteur.

Le géant américain Monsanto a été jugé « responsable » lundi à Lyon de l'intoxication à l'herbicide en 2004 d'un agriculteur Français, ouvrant la voie à des dommages-intérêts, ce qui constitue une première en France. « *Monsanto est responsable du préjudice de Paul François suite à l'inhalation du produit Lasso* », peut-on lire dans le jugement du tribunal, consulté par l'AFP. En conséquence, le tribunal « *condamne Monsanto à indemniser entièrement Pierre François de son préjudice* » qui sera évalué après une expertise médicale.

Le 27 avril 2004, Paul François, un céréalier aujourd'hui âgé de 47 ans et invalide, avait reçu au visage des vapeurs de Lasso, un puissant désherbant produit par le leader mondial de l'agrochimie, en ouvrant la cuve d'un pulvérisateur. Il avait été rapidement pris de nausées puis de troubles (bégaiements, vertiges, maux de tête, troubles musculaires, etc) l'obligeant à interrompre son activité pendant près d'un an. En mai 2005, un an après avoir inhalé les vapeurs, des analyses relevaient dans son organisme des traces de monochlorobenzène, un solvant présent pour moitié dans le Lasso, au côté du principe actif, l'anachlore.

Trois ans plus tard, celui qui est devenu le porte-parole des victimes des pesticides obtenait en justice que ses troubles soient reconnus comme maladie professionnelle. Il lançait alors une procédure en responsabilité civile contre Monsanto. L'avocat de Monsanto, Me Jean-Philippe Delsart, met quant à lui en doute la réalité de l'intoxication, soulignant que les problèmes de santé ne sont apparus que plusieurs mois après.

Vers l'Avenir du mardi 14 février 2012.

Environnement / La mouche parasite, en pondant ses oeufs, entraîne un mauvais fonctionnement du système nerveux des abeilles et les transforme «en zombies»



L'Université de San Francisco a détecté une mouche parasite qui conduit les abeilles domestiques à quitter leur ruche, les désorienter et provoquer leur mort. Ils publient leur découverte dans *PLoS One*. Jusqu'à présent, *Apocephalus borealis* n'a été trouvé qu'en Californie et dans le Dakota du Sud, mais elle pourrait s'étendre sur le continent nord-américain, « *en raison du grand nombre d'Etats que traversent les apiculteurs professionnels avec leurs ruches pour aller polliniser les récoltes* ». L'infestation d'une ruche commence quand une mouche dépose ses oeufs dans l'abdomen d'une abeille. Infectées, les abeilles abandonnent leurs ruches pour se rassembler près de sources de lumière. « *Nous avons observé que les abeilles infectées tournaient en rond, sans aucun sens de l'orientation*, explique un chercheur. *Le plus souvent, les abeilles meurent normalement à un endroit où elles se sont arrêtées, parfois elles se recroquevillent avant de mourir. Mais les abeilles infectées par ce parasite ne peuvent pas tenir sur leurs pattes, qu'elles ne cessent d'étendre pour les dégourdir avant de tomber ... agissant comme des zombies.* »

Ce mécanisme peut-il expliquer la disparition massive des abeilles, appelée « colony collapse disorder »? « *Cela ne peut pas en être la seule cause, mais cela pourrait expliquer une partie de ce phénomène*, explique Thierry Hanse, professeur d'écologie à l'UCL. *Paradoxalement, cela pourrait même aider à le solutionner. Car ce parasite entraîne un mauvais fonctionnement du système nerveux, sans doute via l'émission d'une protéine ou via une perturbation de l'ADN. Comprendre comment le parasite agit pourrait donc aider à mieux expliquer comment les autres causes suspectées de cette disparition massive agissent, comme d'autres parasites ou les nouveaux insecticides mis sur le marché. Le parasite provoque la sortie de l'abeille de la ruche, où elle est relativement protégée par des comportements de nettoyage commun et de surveillance. Seule, elle est plus exposée. Il faut comprendre que l'abeille domestique est une variété sélectionnée par l'homme, une sélection faite sans en connaître les conséquences face au monde extérieur.* »

Des phénomènes comparables chez nous?

« *Ce phénomène de parasitisme est connu, par exemple via les suicides de criquets migrants dont le système nerveux est contrôlé par un nématomorphe qui l'entraîne à se noyer, pour poursuivre son propre développement*, explique Eric Haubruge, professeur d'entomologie à la Faculté de Gembloux (ULg). *C'est nouveau chez l'abeille et cela veut dire que la science progresse quant à la meilleure compréhension des causes de la mortalité de 30 % que l'on constate. Mais ce parasite-ci ne peut expliquer seul tous les phénomènes observés* ». Le spécialiste de la surveillance des abeilles n'exclut pas que des phénomènes comparables soient constatés chez nous, des parasites semblables existant sous nos latitudes.

FRÉDÉRIC SOUMOIS